



ENVIRONNEMENT

Les forêts en bord de rivière sous surveillance

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle va intervenir à partir du 14 février 2022 et pendant un mois pour préserver la biodiversité, l'identité paysagère au niveau des forêts situées le long de la voie verte. Les secteurs de Trélissac, du Manoire, de Chancelade sont les premiers concernés.

Publié le 27 janvier 2022

Des interventions quand et pourquoi ?

Vous connaissez forcément la ripisylve même si le nom vous semble abstrait... Quand vous vous promenez sur la voie verte du Grand Périgueux, vous longez parfois des bords de rivière : l'Isle, le Manoire... et vous voyez des forêts. Ces forêts en bord de rivière, c'est cela la ripisylve

Interventions pendant un mois

- › Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (<https://bassin-isle.fr/>) (SMBI) va intervenir à partir du 14 février 2022 et pendant un mois.
- › Les secteurs de Trélissac, du Manoire, de Chancelade sont les premiers secteurs concernés.



Les interventions n'entraîneront pas la fermeture de la voie verte. Mais soyez vigilants aux équipes sur place

Utilité pour les cours d'eau et les hommes

La ripisylve est utile et nécessaire pour différentes raisons :

biodiversité, tenue de la berge, filtration des polluants, identité paysagère, quiétude, ombrage estival, etc.



L'action programmée consiste à limiter par exemple certains arbres morts ou à développer des espèces à partir de matériaux prélevés sur place.

Ecosystème et milieu de vie

Tout un écosystème et un milieu de vie se trouvent sur les bords des cours d'eau.

Ce milieu se compose de l'ensemble de la flore et de la faune présente en berge et en haut de berge.



Les végétaux composant ce milieu sont organisés en strates : arborescente (ce qui prend la forme d'un arbre), arbustive (qui se rapporte aux arbustes), herbacée (plantes, tiges).

Le Syndicat Mixte des bassins de l'Isle

Le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle** (<https://bassin-isle.fr/>) (SMBI) est un service public des collectivités territoriales dans le département de la Dordogne, dont le Grand Périgueux.

Depuis 2018, le Grand Périgueux a la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le Grand Périgueux s'appuie sur le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle et investit au moins 550 000€ par an sur la GEMAPI.

Contact



Gestion Durable Du Patrimoine

 [0553356648](tel:0553356648)

Contact



ENVIRONNEMENT

Syndicat Mixte Du Bassin De L'Isle

 [Courriel](#)

 [05 53 80 58 5](tel:0553356648)

1



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

[> CONTACT](#)